

2 ÉDITORIAL

- Les aînés
- Mesures relatives aux aînés, issues des plans d'action des PFM

3 POINT DE VUE ÉDITORIAL

- Y aura-t-il un laboratoire « famille »?
- En bref

4 BILLET DU FORMATEUR

- Composer le bonheur des enfants et des parents dans les familles recomposées
- Bienvenue aux nouveaux membres

5 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

- Lancement de la PFM de la MRC des Maskoutains
- La municipalité de Sainte-Perpétue se dote d'une PFM
- Remise de certificat Mérite à Petit-Saguenay
- Les Prix Action municipale et famille 2008: votre candidature est attendue

6 DOSSIER MUNICIPALITÉ

- Le Carrefour dépose un mémoire sur le développement durable
- Le réseautage des RQF en régions

7 DOSSIER FAMILLE

- *Fast-food* autour des écoles

8 DU TEMPS POUR LA FAMILLE

- Politique familiale et conciliation travail-famille-études

9 ÉTUDES ET RECHERCHE

- Quand les familles d'ici et d'ailleurs se rencontrent
- *Imaginons Gatineau*, l'harmonisation des consultations

10 LES FAMILLES DANS LE MONDE

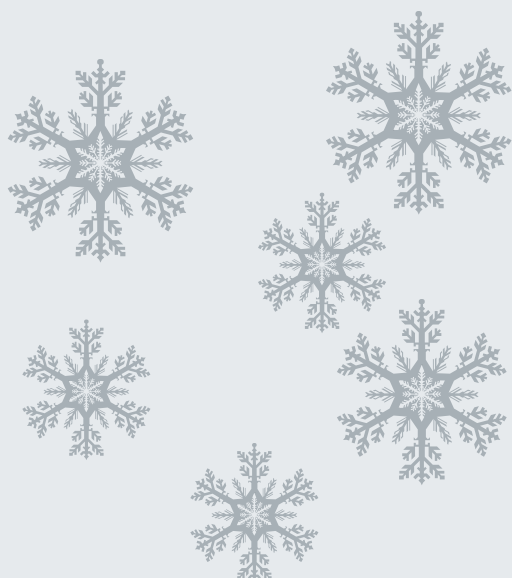
- Les enfants sont aussi des citoyens!

11 À VOIR ET À LIRE

12 RENDEZ-VOUS ANNUEL

- Rimouski, 20^e colloque du CAMF
- Semaine québécoise de la famille
- Calendrier

À toutes et à tous bonne année 2008



ainsi que

- > la reconduction et l'amélioration du programme du MFA sur le soutien aux politiques familiales municipales
- > un 20^e anniversaire du CAMF tourné vers le futur et annonciateur de beaux projets
- > le développement d'un réseau de RQF (responsables des questions familiales) fort
- > des suivis de PFM apportant de plus en plus de réponses aux besoins des familles

LES AÎNÉS

par Jacques Lizée, directeur général CAMF

En octobre dernier, le Carrefour prenait part aux consultations sur les conditions des aînés organisées par la ministre des Aînés. Elles se sont tenues dans plusieurs milieux du Québec. La qualité du milieu de vie des familles et de leurs aînés et l'intergénération dans les politiques familiales municipales (PFM) constituaient le contenu du mémoire du Carrefour.

D'entrée de jeu, le mémoire, dans la présentation historique du Carrefour et des PFM, fait état de la place des aînés dans les comités ou commissions de la famille mis sur pied en vue de la réalisation de la PFM. Ces aînés viennent siéger à ces instances tantôt comme individus, tantôt comme représentants d'organismes. C'est une contribution importante tant dans la réflexion «famille» que dans l'identification de mesures intergénérationnelles du plan d'action de la politique.

Dans les premières années de la réalisation des PFM, beaucoup d'aînés exprimaient leurs inquiétudes quant à la place qu'on leur réservait dans les PFM. Plus précisément, ils croyaient que les PFM ne s'adresseraient qu'aux familles ayant des enfants en bas âge. Il est vrai que ce cycle de vie des familles ayant des tout-petits est priorisé dans les PFM, mais n'est pas un secteur exclusif.

Dans ce contexte, un élément rassurant pour les aînés fut l'inclusion dans les définitions de la famille d'une majorité de PFM, de la dimension intergénérationnelle comme contribution importante à la qualité du milieu de vie des familles.

Dans sa banque de données portant sur les 1001 mesures des plans d'action, le Carrefour identifie de nombreuses mesures concernant les aînés. Elles se retrouvent dans cinq secteurs d'activités: habitation, vie communautaire, loisir, culture et sécurité.

CINQ RECOMMANDATIONS ONT ÉTÉ FORMULÉES DANS LE MÉMOIRE

La première recommandation insiste sur l'importance d'intégrer l'approche intergénérationnelle dans toute initiative publique ou privée concernant les personnes aînées. Cette approche favorise chez ces personnes une stimulation additionnelle au maintien de leur autonomie.

La deuxième recommandation vise l'information sur les initiatives en cours dans les plans d'action, à diffuser dans tout le Québec. Elles sont source d'inspiration. Ces actions sont nombreuses, mais ne sont pas réalisées dans tous les milieux. Pour y arriver, le Carrefour considère que les municipalités et les MRC devraient être davantage soutenues afin de les faire connaître.

La troisième recommandation propose l'offre de services d'entraide et de solidarité afin de briser l'isolement de nombreuses personnes aînées et de contribuer à alléger leurs conditions de vie précaires.

La quatrième recommandation reconnaît l'importance de l'accompagnement aux proches aidants, membres des familles. C'est le besoin de répit qui est le plus souvent exprimé. Les ressources en cette matière sont insuffisantes. Les municipalités peuvent

apporter une contribution à des initiatives en ce domaine sans en être les promotrices.

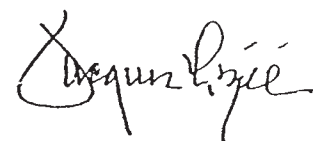
Enfin, la cinquième recommandation porte sur la contribution des aînés à la société, tant au niveau de leur savoir que de leurs connaissances. Le Carrefour considère qu'ils devraient être davantage reconnus et qu'un soutien dans l'exercice de leur engagement social leur soit offert. À titre d'exemple, certaines personnes peuvent donner de leur temps, mais ne sont pas en mesure d'assumer les coûts indirects reliés, entre autres, au transport.

À travers les mesures relevées dans les plans d'action, le Carrefour a fait deux observations:

- la participation des aînés à ces actions est susceptible d'avoir un impact sur leur santé physique et mentale
- la réalisation d'une PFM est propice au développement d'interventions en faveur des aînés considérant qu'elle place l'humain au cœur de l'intervention

À l'instar des propos tenus dans le document de consultation à l'effet que «les conditions de vie des aînés sont un enjeu de société, une responsabilité qui nous interpelle tous», le Carrefour considère que sa contribution passe par la promotion de la réalisation des PFM et plus spécifiquement des mesures qui visent les aînés.

Il sera intéressant de voir, suite au dépôt du rapport de consultation, quelles réponses seront apportées aux attentes des aînés et qui seront les porteurs des suivis des recommandations de cette consultation. Quant au Carrefour, ses couleurs sont affichées... et il en est de même de la contribution qu'il pourrait apporter. ●



MESURES RELATIVES AUX AÎNÉS, ISSUES DES PLANS D'ACTION DES PFM

Ces mesures sont de deux types. Il y a celles qui apportent un soutien aux aînés et celles qui présentent le soutien des aînés à la communauté. Cette distinction est importante. Elle démontre la mise en place des mesures tenant compte du degré d'autonomie des aînés. Les mesures retenues ont été identifiées à partir de la banque des 1001 mesures issues des plans d'action des PFM depuis 2003. Elles rejoignent les aînés soit en tant que consommateurs soit en tant qu'acteurs de la société.

HABITATION

- Identification des besoins d'habitats intergénérationnels
- Permis pour maisons intergénérationnelles (adaptation de maisons ou nouvelles constructions)
- Logements adaptés pour les aînés

VIE COMMUNAUTAIRE

- Appui logistique à toute activité à caractère familial ou intergénérationnel
- Parc à proximité des services
- Organisation d'un réseau de relevailles en collaboration avec les grands-mamans du milieu
- Jumelage entre le milieu scolaire et les aînés
- Service de livraison d'épicerie pour les aînés
- Service de popote roulante
- Service de répit pour les familles qui accueillent leurs parents aînés
- Sondage auprès des aînés afin de bien connaître leurs besoins
- Organisation d'activités ou de services communautaires pour les aînés
- Service d'informations aux aînés

LOISIR ET CULTURE

- Activités de loisir intergénérationnelles
- Offre d'activités ou de cours intergénérationnels dans la programmation loisir et culture
- Parcs multigénérationnels
- Rencontres intergénérationnelles pour faire connaître la vie d'autrefois aux enfants
- Heure du conte aînés/tout-petits
- Activités d'artisanat «jeunes/aînés»
- Club intergénérationnel d'internautes
- Club de marche familiale

SÉCURITÉ

- Maintenir un système pour garder contact avec les aînés vivant seuls ainsi qu'un système d'appel d'urgence ●

Éditeur:

Carrefour action municipale et famille
5525, Auteuil, bureau 103
Brossard (Québec) J4Z 1M3

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction: Jacques Lizée

Coordination de la production: Manon Bolduc

Collaborateurs: CFE; FÉE; M^{me} Lucie Fréchette, directrice de l'ARUC; M. André Langevin, formateur au Carrefour; M^{me} Martine Pinchaud, présidente directrice générale à la Coalition québécoise sur la problématique du poids; M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie; SQF.

Correction: Colette Bédard et Manon Bolduc

Conception graphique et impression:
Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2008 ISSN 1708-9824

Y AURA-T-IL UN LABORATOIRE «FAMILLE»?

par **Marc-André Plante**, adjoint à la direction générale au CAMF

Dans le cadre de la politique de la ruralité, vingt-cinq (25) projets de laboratoire ruraux seront mis sur pied dans les quinze (15) prochains mois.

Parmi les thèmes sur lesquels peuvent porter un laboratoire, on retrouve: la famille comme pierre angulaire de la vie collective. C'est-à-dire, la prise en compte de la place de la famille sous ses diverses formes au cœur de la communauté, des jeunes et des personnes âgées, des liens intergénérationnels, des services, activités et infrastructures adaptés aux besoins des familles, de la promotion des cadres de vie facilitant la vie familiale. Le concept est large et les possibilités d'actions sont nombreuses.

Ces mois-ci, suite à un appel à l'ensemble des MRC du Québec, huit d'entre elles ont manifesté un intérêt à réfléchir avec le Carrefour sur la présentation éventuelle d'un projet de laboratoire. Ce sont les MRC Amiante, Bas-Richelieu, Charlevoix-Est, Coaticook, Maskinongé, Maskoutains, Matapédia et Minganie.

Une conférence téléphonique a eu lieu à la mi-octobre entre les représentants de ces MRC, la présidente de la Commission permanente

sur le social, le culturel et le communautaire de la FQM, des représentantes du MFA et le Carrefour. La réflexion a porté sur la nécessité d'identifier des thèmes novateurs, d'avenir et exportables.

Les représentants des MRC se sont rapidement mis d'accord pour qu'une démarche proactive soit mise de l'avant afin de s'assurer du dépôt d'un projet de laboratoire sur la famille au début de 2008 et que notre groupe fasse les représentations nécessaires pour obtenir un tel projet qui partirait d'une démarche concertée pilotée par le Carrefour. Cette volonté des MRC était évidente et le Carrefour a acquiescé à ce souhait.

La question suivante était «comment faire pour arriver à préparer un tel projet concerté». On a alors mandaté le Carrefour pour qu'il prépare une fiche technique qui serait transmise aux MRC concernées afin qu'elles identifient des thèmes et des initiatives pour la préparation du projet. Elles ont échangé à nouveau, bilan en mains, en décembre dernier, afin de faire le point sur le sujet en vue de la préparation d'une lettre d'intention, démarche préliminaire à la présentation d'un projet.

On dit souvent que les politiques familiales municipales génèrent des solidarités dans les communautés. On pourrait ajouter, à la lumière de ce projet, qu'elles en génèrent également à d'autres niveaux.



Soulignons, en terminant, la représentativité québécoise des MRC du projet. Les participants du comité considèrent qu'un tel projet en partenariat sera certes d'un grand intérêt pour le gouvernement du Québec qui souhaite explorer de nouvelles avenues sur tout le territoire afin de démontrer tout le potentiel du monde rural. C'est à suivre! ●

EN BREF

■ 9^e SYMPOSIUM QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA FAMILLE

Le 9^e Symposium québécois de recherche sur la famille, ayant pour thème *La famille à l'horizon 2020*, s'est déroulé les 1^{er} et 2 novembre 2007, à l'Université du Québec à Trois-Rivières. L'événement, qui a attiré tout près de 200 personnes, a été un succès. Tout s'est déroulé rondement, dans la convivialité. Un bulletin de recherche, spécialement conçu pour alimenter les discussions lors du symposium, a été remis à tous les participants. On peut télécharger ce bulletin au www.uqtr.ca/cdrfq/.

La séance de clôture, une plénière intitulée *Prospective de la famille à l'horizon 2020: les scénarios*, a permis de boucler la boucle et de colliger toutes les informations reçues lors de ces deux journées, de les mettre en perspective. Les scénarios de prospective développés par l'équipe de travail de ce symposium conjoint (CDRFQ/CFE) y ont été présentés: rappelons que le colloque 2008 portera sur la même thématique et sera l'occasion d'approfondir ces scénarios.

Les Actes de ce 9^e symposium, qui regrouperont les textes des conférences d'ouverture et de clôture, des séances plénières et des conférences thématiques, seront disponibles au printemps 2008. À surveiller!

■ ADMINISTRATEUR MUNICIPAL: DEUX PREMIERS DIPLÔMÉS

En octobre dernier, deux premiers élus municipaux viennent de se voir décerner le titre d'Administrateur municipal de niveau 1, après avoir complété un bloc de formation suffisant auprès de l'UMQ.

M^{me} Suzanne Perron, conseillère à la municipalité de La Prairie et M. Pierre Rodier, maire du Canton d'Orford, ont en effet complété plus de 30 heures de formation, soit respectivement 38 heures et 41 heures d'activités offertes par l'UMQ et accréditées par la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC).

L'UMQ est accréditée auprès de la SOFEDUC depuis décembre 2004, s'appuyant ainsi sur dix normes de qualité visant l'établissement et le respect de saines pratiques aux étapes de planification, d'organisation, d'exécution et d'évaluation des activités de formation continue. Dans un souci d'amélioration, l'UMQ a franchi une étape de plus et décerne, depuis le 6 novembre 2006, des unités d'éducation continue (UEC). Une UEC représente dix heures de participation à une activité de formation structurée, dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.

■ LE CA DU CARREFOUR VISITE DEUX RÉGIONS DU QUÉBEC

Dans le cadre de leurs activités régulières, les membres du conseil d'administration du Carrefour ont visité deux régions au cours de l'automne. Ils se sont d'abord rendus en septembre dans Lanaudière suite à l'invitation de la MRC de Maskinongé, représentée par le maire de Sainte-Ursule, M. Réjean Carle. Tout récemment, c'est la municipalité de Saint-Magloire, dans la région de Chaudière-Appalaches, qui a été l'hôte de la rencontre; cette municipalité est représentée par la conseillère M^{me} Marielle Lemieux. Les membres du CA apprécient ces déplacements qui permettent de mieux saisir des réalités régionales multiples.

■ LES 1001 MESURES... ET PLUS

Le Carrefour, avec la collaboration de l'Alliance de recherche université-communauté (ARUC), a débuté la mise à jour de sa base de données des 1001 mesures issues des plans d'action, accessible via son site Internet. L'analyse de près de 50 nouveaux plans d'action, totalisant plusieurs centaines de mesures, devrait être complétée au printemps 2008. Découvrez les 1001 mesures contenues dans les plans d'action des PFM au www.carrefourmunicipal.qc.ca.

COMPOSER LE BONHEUR DES ENFANTS ET DES PARENTS DANS LES FAMILLES RECOMPOSÉES

par **André Langevin**, formateur au CAMF

Arrêtons-nous un instant et considérons les faits: la moitié des unions de première instance se soldent par une séparation. Je veux bien concéder qu'il est normal que des conjoints veuillent réorganiser leur vie en pareille circonstance. Toutefois, cette affirmation ne doit pas faire oublier que souvent un ou des enfants subissent l'impact d'une rupture, fut-elle à l'amiable. Leur devenir est-il toujours pris en sérieuse considération?

Cette transformation de la cellule familiale débouche généralement sur deux types de familles: la famille monoparentale et la famille recomposée. La démonstration n'est plus à faire: la séparation est douloureuse pour l'un des parents, sinon pour les deux. Arrêtons-nous à imaginer les traumatismes subis par les enfants de ces couples.

Même si ces parents prennent soin d'éviter le plus possible les inconvénients pressentis, nous devons insister pour rappeler que tous les baumes utilisés ne peuvent effacer toutes les cicatrices. La séparation implique tellement de changements. Qui peut jauger l'impact du changement de logement, du changement d'école, du changement d'environnement et d'amis; qui peut faire connaître clairement les tiraillements intérieurs de l'enfant appelé à vivre loin de son père ou de sa mère remplacé(e) par une nouvelle personne?

Existe-t-il des services spécifiques, du soutien pour accompagner ces gens confrontés à pareilles situations? «En quelques rares milieux» serait ma réponse la plus optimiste. Et

là où ils existent, ces services sont peu connus, noyés dans la généralité des services sociaux. Je rappelle le constat «la moitié des unions de première instance se soldent par une séparation». Y a-t-il suffisamment de ressources professionnelles dédiées à ces personnes qui souhaitent vivre harmonieusement un nouveau départ? La disponibilité des ressources existe-t-elle, il faut aussi que l'aide extérieure apprenne à composer avec la gêne, les émotions, le respect humain qui empêchent ces familles de recourir à des consultations.

Pour mettre un baume sur les plaies des enfants de ces familles, il arrive que bien des parents se prêtent à des manifestations affectives et deviennent permissifs pour garder l'amour de leurs rejetons. Autre aspect délicat, mais combien important pour les nouveaux beaux-parents qui ne comprennent pas toujours l'importance de négocier avec les parents biologiques l'approche et la relation à privilégier avec les enfants du conjoint.

La famille monoparentale n'est pas elle non plus à l'abri des difficultés de relation surtout si l'autre conjoint se retrouve dans une famille recomposée. Il peut arriver que la parenté et les amis contribuent à envenimer la situation parce qu'ils ne sont pas préparés à donner des conseils judicieux.

Un malheur n'arrive jamais seul: les familles recomposées se défont à un rythme encore plus fréquent que dans les premières unions. Imaginez les enfants impliqués dans ces changements répétés! M^{me} Kay Hymowitz¹, chercheuse au Manhattan Institute de New

York, parle d'une société marquée par le clivage marital. Elle y voit la cause principale de la perpétuation des inégalités sociales. Généralement, les enfants qui grandissent avec leurs deux parents biologiques, dit-elle, reçoivent, eux, une socialisation axée sur le succès.

Il faut éviter de généraliser, car des familles recomposées ont réussi à organiser des foyers chaleureux et accueillants pour leurs enfants. Il serait intéressant qu'une recherche vérifie si les enfants québécois qui se retrouvent dans ces types de familles sont plus enclins aux troubles de comportements, au décrochage scolaire et aux difficultés d'adaptation au travail.

Considérant l'ampleur des séparations dans notre société, ne serait-il pas opportun de réfléchir sur des moyens et des interventions à mettre en place pour aider ces familles! Comme la qualité de vie des familles est le premier objectif poursuivi dans l'élaboration des politiques familiales, cette situation ne devrait-elle par être prise en grande considération par les comités famille?

Dans nos réflexions et nos discussions, nous devons éviter de juger la situation de ces familles. Les décisions qui seront prises devront viser à leur venir en aide. Il faut que les interventions permettent aux familles, parents et enfants, de trouver le plus grand bonheur dans la réorganisation de leur vie. ●

¹ Extrait libre de *Marriage and Caste in America: Separate and Unequal Families in a Post-Marital Age*. Kay S. Hymowitz. 2006



M. André Langevin est formateur au CAMF.

COÛT DE LA COTISATION

Tarification en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008

MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)

Ces montants incluent les taxes

1 à 4 999 habitants =	68,29 \$
5 000 à 9 999 habitants =	136,30 \$
10 000 à 19 999 habitants =	204,30 \$
20 000 à 49 999 habitants =	272,59 \$
50 000 à 99 999 habitants =	545,19 \$
100 000 à 199 999 habitants =	954,08 \$
200 000 à 299 999 habitants =	1362,97 \$
300 000 à 399 999 habitants =	2725,93 \$
400 000 à 599 999 habitants =	4088,33 \$
600 000 habitants et plus =	6814,83 \$
Organisme national =	170,44 \$
Organisme régional et local =	68,29 \$
Individu =	68,29 \$

BON D'ADHÉSION

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir les questions famille et municipalité auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au www.carrefourmunicipal.qc.ca

Bienvenue aux NOUVEAUX MEMBRES

11 GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Gaspé
Chandler

12 CHAUDIÈRE-APPALACHES
Saint-Jacques-de-Leeds

15 LAURENTIDES
Sainte-Lucie-des-Laurentides

16 MONTÉRÉGIE
Saint-Pie



M. Jacques Berthiaume, chargé de projet pour la PFM; M^{me} Rose Mary Thonney, ministre de la Famille et des Aînés; M. Jacques Lizée, CAMF; M^{me} Raymonde Plamondon, présidente de la Commission permanente de la famille; M^{me} Francine Morin, préfet, MRC des Maskoutains.

LANCEMENT DE LA PFM DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Extrait du communiqué de la MRC des Maskoutains du 12 septembre 2007

Sous le thème «Des plans d'action aux couleurs de la MRC et de ses municipalités», la MRC des Maskoutains a procédé au lancement de sa politique familiale municipale le 12 septembre dernier. Pour la MRC et la Commission permanente de la famille, cette PFM porte en elle des germes de croissance favorables à l'épanouissement des familles, à la création d'un milieu de vie de qualité, au développement et au maintien des sentiments de fierté parentale et d'appartenance à une communauté.

«Par la réalisation d'une telle démarche, les élus, tant locaux que régionaux, entendent démontrer que la famille, avec le potentiel qu'elle représente, constitue une préoccupation majeure et interpelle les intervenants de la

grande région de Saint-Hyacinthe, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi, des services sociaux et communautaires, sans oublier le milieu des affaires dans son ensemble», a souligné M^{me} Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

«Nous souhaitons tous que cette politique, avec les actions concrètes qui s'y rattachent, permettra de placer la famille au centre de nos priorités. Il va de soi qu'une telle politique interpelle également tous les organismes communautaires, les institutions, le milieu des affaires, les parents, la famille, de manière à ce que sa mise en œuvre soit comprise comme étant une responsabilité partagée», a ajouté M^{me} Raymonde Plamondon, présidente de la Commission permanente de la famille.

Le plan d'action régional, qui compte quelque 23 actions, et les plans d'action locaux regroupant plus de 245 initiatives, traduisent concrètement cette volonté commune d'un «penser et agir famille» qui permettra entre 2007 et 2010 de passer de la parole aux actes. Aux couleurs de la MRC et de ses municipalités, ces plans d'action, en partenariat avec tous les acteurs, participeront à mieux soutenir, promouvoir, reconnaître les familles et à créer avec elles des environnements propices.

Signalons la participation d'un membre du CA du CAMF à cette politique, M^{me} Johanne Delage, conseillère municipale à Saint-Hyacinthe. ●

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE SE DOTE D'UNE PFM

Extrait du communiqué de Sainte-Perpétue, août 2007

Le 6 août dernier, la municipalité de Sainte-Perpétue a adopté sa première politique familiale municipale. S'intitulant *Sainte-Perpétue... une belle et grande famille*, les élus municipaux et les membres du Comité famille souhaitent que les familles développent un sentiment d'appartenance envers leur municipalité.

Un plan d'action pour les années 2007, 2008 et 2009 a été déposé en soutien de la PFM. On retrouve dans ce plan d'action les mesures concrètes qui seront prises jusqu'en décembre 2009. Entre autres, différentes activités seront organisées, des partenariats seront réalisés avec les organismes du milieu et la politique d'accueil des nouveaux arrivants et des nouveau-nés sera maintenue. ●



M^{me} Isabelle Vaillancourt, RQF; M^{me} Lise Prévost, formatrice au CAMF; M^{me} Céline Avoine, mairesse de Sainte-Perpétue.



Le comité famille de Petit-Saguenay dont M^{me} Marie-Claire Houde, conseillère, responsable de la PFM et M. Marc-André Plante, du CAMF (tous deux à l'extrême droite).

REMISE DE CERTIFICAT MÉRITE À PETIT-SAGUENAY

Le 12 novembre dernier, le Carrefour a procédé à la remise d'un certificat Mérite à la municipalité de Petit-Saguenay pour souligner le travail accompli par cette municipalité suite à l'élaboration et l'adoption de sa politique familiale municipale (PFM) et à l'adoption de son plan d'action.

Au cours de la dernière année, plusieurs actions ont été réalisées à Petit-Saguenay grâce au travail du comité des familles. M^{me} Marie-Claire Houde, conseillère municipale, responsable de la politique familiale, a tenu à souligner l'engagement des membres du comité. La mise sur pied de services de garde adaptés aux besoins des jeunes familles, l'aménagement de la cour d'école, l'organisation du terrain de jeux et de nombreuses autres activités d'animation familiale sont au nombre des réalisations qui ont un effet positif sur la qualité de la vie à Petit-Saguenay. ●

LES PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2008

Votre candidature est attendue

Les Prix Action municipale et famille soulignent annuellement, en matière de développement et de soutien au milieu de vie des familles, la contribution exceptionnelle de municipalités, de MRC et de personnalités. Depuis près de 20 ans, cet événement s'est démarqué comme étant une démarche crédible, pertinente et permanente auprès des municipalités, apportant une reconnaissance publique aux actions ayant un impact sur les familles. La remise des Prix se fait au cours du colloque annuel du Carrefour.

Les critères d'attribution des Prix portent principalement sur:

- l'originalité
- les initiatives pouvant facilement se réaliser ailleurs
- les expériences témoignant d'un esprit de solidarité
- les actions démontrant une certaine stabilité et une portée prospective

Posez une candidature aux Prix Action municipale et famille 2008 et faites-nous connaître les initiatives de votre municipalité ou MRC apportant un soutien au milieu de vie des familles et les personnes qui se sont illustrées dans le développement de la politique familiale municipale!

28 mars 2008

La date limite de réception des candidatures

Le formulaire de mise en candidature est disponible au www.carrefourmunicipal.qc.ca

Pour information, info@carrefourmunicipal.qc.ca
ou 450-466-9777

LE CARREFOUR DÉPOSE UN MÉMOIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Interpelé par la mise en place d'une stratégie gouvernementale en matière de développement durable (DD), le Carrefour a adopté, en novembre dernier, un mémoire sur le sujet conscient que la qualité de vie des générations actuelles et futures repose sur une version de société partagée par tous et toutes.

Dans les politiques familiales municipales, on retrouve des éléments précis d'application des trois volets du DD: l'environnement, le social et l'économique. Dans son mémoire, le Carrefour cite des exemples concrets d'initiatives réalisées sous chacun des volets.

La loi sur le DD propose de prendre en compte seize (16) principes. Le Carrefour en a retenu sept qui rejoignent plus spécifiquement son champ d'action:

- Santé et qualité de vie qui précisent le contexte
- Équité et solidarité sociales qui contribuent à l'égalité des chances
- Protection de l'environnement qui respecte les générations futures
- Participation et engagement qui reconnaissent l'approche citoyenne et collective
- Accès au savoir qui facilite l'engagement
- Subsidiarité qui rapproche le pouvoir des communautés
- Prévention, un principe qui favorise l'action en aval

DIX RECOMMANDATIONS SONT FORMULÉES DANS LE MÉMOIRE

- ❶ que la stratégie gouvernementale sur le développement durable mette en application, dans les meilleurs délais, la mise en œuvre proposée dans la démarche;
- ❷ que la communauté, par l'intermédiaire des acteurs locaux, régionaux et nationaux, soit associée au fur et à mesure de l'évolution de la stratégie;
- ❸ que les municipalités et les MRC reçoivent des ressources financières, techniques et humaines afin de jouer un rôle rassembleur et d'initier des actions relatives au développement durable;
- ❹ que, relativement à la promotion de la stratégie et, en particulier, à ce qui a trait au mieux-être et à l'engagement des familles, la stratégie reconnaisse le Carrefour comme un acteur de la promotion de la synergie collective;
- ❺ que le Carrefour soit associé à l'application des trois enjeux de la stratégie:
 - le développement des connaissances
 - la promotion d'actions responsables
 - l'engagement considérant l'expertise qu'il a développée depuis deux décennies dans le domaine des politiques familiales municipales
- ❻ que l'orientation portant sur l'information, la sensibilisation, l'éducation et l'innovation:
 - se concrétise dans des actions continues adaptées aux communautés locales
 - prévoit associer les partenaires de la communauté ayant des expériences à partager
 - stimule l'engagement citoyen

- ❼ que les initiatives déjà en cours relativement à la santé, à la conciliation famille/travail, à l'habitation et à la natalité soient davantage soutenues alors que la stratégie reconnaît la famille, peu importe sa forme, comme étant un axe fort du développement durable;
- ❽ que l'importance accordée par la stratégie à la sauvegarde du patrimoine collectif fasse place aux actions intergénérationnelles reconnaissant ainsi nos aînés comme gardiens de notre patrimoine;
- ❾ que les initiatives qui favorisent une vision du développement social soient encouragées et davantage soutenues afin de prévenir et réduire les inégalités sociales;
- ❿ que les initiatives qui rejoignent les trois volets du développement durable, l'économie, le social et l'environnement, déjà présentés dans les politiques familiales municipales, soient promues et déployées sur tout le territoire du Québec.

À l'instar de l'approche mondiale en matière de développement des communautés «penser globalement et agir localement», le Carrefour considère que les approches globales n'ont de portées véritables que dans la mesure où nos communautés locales y sont engagées et bénéficient de la contribution des autres paliers de gouvernement afin d'agir directement auprès de leur communauté.

Enfin, le Carrefour salue la détermination gouvernementale en faveur d'un développement durable et réitère son ouverture à participer activement à la stratégie annoncée. Le mémoire peut être obtenu sur demande en communiquant avec le Carrefour à info@carrefourmunicipal.qc.ca



Table multisectorielle pour la famille du Bas-Saint-Laurent.
M^{me} Chantal Ouellet, trésorière de la Table; M^{me} Brigitte Plourde, chargée de projet pour la Table; M. Alvin Doucet, du CAMF; M. Gaétan Malenfant, secrétaire de la Table; M^{me} Marlène Dubé, mairesse d'Esprit-Saint et présidente de la Table; M^{me} Caroline Chénard, administratrice pour la Table; M. Jacques Lizée, du CAMF et M. Mario Hamilton, conseiller et RQF à la ville de Matane.

LE RÉSEAUTAGE DES RQF EN RÉGIONS

Dans sa planification stratégique 2006-2009, le Carrefour avait identifié le développement d'un réseau de responsables des questions familiales (RQF).

Depuis ce temps, la relation du Carrefour avec les RQF s'est principalement exprimée à travers les projets de politiques familiales municipales (PFM) et dans la tenue d'activités de formation lors des colloques du Carrefour.

Le moment était maintenant venu de passer à une démarche collective entre des RQF et, qui plus est, sur le terrain.

Échanger ses bons coups, partager ses difficultés et susciter des actions collectives sont les principaux objectifs poursuivis par ce réseautage.

Au cours de l'automne, une première initiative fut proposée dans la région de Lanaudière. Cette région compte de nombreuses PFM et, depuis plusieurs années, un grand nombre de RQF, plus de quarante (40). La rencontre fut fixée au 5 décembre.

Par ailleurs, dans la région du Bas-Saint-Laurent, la Table multisectorielle de la famille a réuni, en octobre dernier, les organismes, municipalités et MRC engagés dans une PFM. L'échange a été fructueux et les organismes et RQF présents ont beaucoup apprécié les échanges.

Cette initiative de la Table multisectorielle de la famille du Bas-Saint-Laurent est unique au Québec. Rappelons que cette Table avait été créée dans le cadre de l'Année internationale de la Famille de 1994 et est demeurée active depuis ce temps.

Saviez-vous que le nombre de RQF est passé de 200 à près de 400 depuis trois ans. Ce nombre parle de lui-même et traduit l'importance d'un réseautage.

La région de la Montérégie-Est est visée pour janvier 2008 et un plan de développement sera mis de l'avant par le Carrefour afin de faire le tour du Québec.

Le Carrefour est fier de souligner la contribution financière de la CRÉ de Lanaudière dans la réalisation de cette rencontre. Vous souhaitez qu'une telle rencontre ait lieu dans votre région, faites-le nous savoir!

FAST-FOOD AUTOUR DES ÉCOLES:

le zonage municipal comme outil de création d'environnements facilitant les choix santé

par **Martine Painchaud**, présidente directrice générale, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée au printemps 2006, la Coalition Poids a pour objectif l'adoption de politiques publiques spécifiques pour prévenir les problèmes reliés au poids. Ses interventions visent trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la création d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. On peut obtenir plus de détails sur la Coalition Poids en téléphonant au 514 844-0375 ou en visitant le site Internet www.cqpp.qc.ca

Au Québec, un enfant sur quatre souffre d'obésité ou d'embonpoint, ce qui constitue une véritable épidémie. Heureusement, l'opinion publique est de plus en plus sensibilisée à ce fléau et à l'importance d'une saine alimentation. Cette prise de conscience a rejoint le monde scolaire, alors qu'un nombre grandissant d'écoles adoptent des mesures afin que la malbouffe disparaisse des cafétérias à la faveur d'aliments sains.

Cependant, les efforts du milieu scolaire pour favoriser l'adoption de saines habitudes alimentaires par les jeunes sont trop souvent court-circuités par la présence d'établissements de restauration rapide (fast-food) à proximité des écoles. Cette situation, qui contribue à aggraver l'épidémie d'obésité, dépasse clairement le cadre d'intervention de la famille ou de l'école et nécessite la contribution de nouveaux acteurs pour la mise en place d'environnements facilitant les choix santé: nos municipalités!

AU MOINS UN FAST-FOOD À PROXIMITÉ DE 75 % DES ÉCOLES

Selon une étude menée par la Direction de la santé publique de Montréal, près de 20 % des écoles de la grande région métropolitaine sont situées à moins de 500 mètres d'un établissement de restauration rapide. En doublant

cette distance, la proportion grimpe à 75 %. En réaction à ce problème, plusieurs municipalités se disent prêtes à faire leur part. Comment? En modifiant les règles de zonage pour empêcher ces établissements de s'implanter autour des écoles.

Il s'agit d'ailleurs d'une initiative qui jouit d'un très fort appui populaire, comme le démontre un sondage SOM réalisé en mai dernier auprès de 1000 répondants, pour le compte de la Coalition Poids, qui révèle que trois répondants sur quatre appuient la modification des règles de zonage pour freiner l'implantation d'établissements du genre autour des écoles.

L'opinion publique trouve son écho chez les experts de la santé, de même que chez les intervenants de l'éducation et du monde municipal.

Selon M^{me} Marie Marquis, professeure en nutrition à l'Université de Montréal, de nouvelles règles d'urbanisme sont nécessaires pour contrôler l'environnement alimentaire des écoles. Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. André Caron, abonde dans le même sens en soulignant que les municipalités doivent appuyer les efforts des écoles dans la création d'environnements qui facilitent les choix santé.

LES MUNICIPALITÉS ONT UN RÔLE À JOUER ET POSSÈDENT LES OUTILS POUR LE FAIRE

«Agir avec cohérence, notamment en sensibilisant les municipalités à adopter des règlements de zonage ne facilitant pas l'implantation de commerces qui inciterait la «malbouffe».¹

Cette recommandation du rapport de consultation de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 souligne la cohérence qu'il y a à associer zonage et santé des jeunes.

En effet, le zonage peut directement agir sur l'environnement de consommation.

Que ceux qui doutent de l'efficacité de viser l'environnement pour modifier les habitudes de consommation, surtout chez les jeunes, se rapportent aux résultats spectaculaires



de l'interdiction de fumer dans les endroits publics pour dissiper leurs hésitations.

Les pouvoirs publics, qui jouent en quelque sorte un rôle de fiduciaire de la santé publique, doivent, pour pouvoir miser sur la responsabilité individuelle, préalablement créer des conditions favorisant les bonnes habitudes de vie et les choix éclairés.

Heureusement, le cadre légal actuel permet d'intégrer, aux règles d'urbanisme, des considérations sur la présence environnante d'écoles lorsqu'il s'agit de gérer l'apparition de nouveaux établissements de restauration rapide.

Donc, il est tout à fait pertinent que les municipalités du Québec utilisent le zonage municipal pour préserver la santé des jeunes. ●

¹ Rapport de consultation de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, p. 8

R É A L I S E Z L E R Ê V E



LA FÉE UN GROUPE DE REÉÉ PAS COMME LES AUTRES

**Il n'est jamais trop tôt pour commencer...
donnez un bon départ à votre enfant.**

Avec la FÉE, vous avez de nombreux moyens à votre disposition afin de financer les études de votre enfant. Que ce soit notre régime collectif, notre régime des performants ou notre régime individuel, nous pouvons et nous allons vous aider à atteindre vos objectifs en matière d'épargne. Et bien sûr, tous nos régimes sont admissibles à recevoir toutes les subventions offertes par le gouvernement. Pour plus d'informations, www.cefi.ca

Un fier partenaire du Carrefour action municipale et famille



POLITIQUE FAMILIALE ET CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

par **Suzanne Roy**, mairesse de Sainte-Julie

Le Carrefour est partenaire d'un groupe de recherche France/Québec sur la conciliation famille/travail (CFT). Dans le cadre d'une rencontre de ce comité, en octobre dernier, nous avons fait appel à M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie, afin qu'elle vienne partager sa réflexion sur la CFT et, en particulier, sur la politique mise de l'avant dans sa municipalité. Rappelons que madame Roy a été élue conseillère en 1996 et est mairesse depuis 2005. Elle occupe actuellement un poste au conseil d'administration de l'UMQ et représente cette dernière au CAMF. De plus, elle est préfète de la MRC Lajemmerais.



ÉLABORATION DE LA PFM À SAINTE-JULIE

En 1996, le conseil municipal accepte d'élaborer une première politique familiale municipale (PFM), en ayant toutefois une grande inquiétude face aux coûts que cela pourrait engendrer. À cette époque, aucun programme de soutien gouvernemental n'était en place et relativement peu de municipalités de la taille de Sainte-Julie s'étaient dotées d'une PFM.

À Sainte-Julie, nous avons plusieurs actions diversifiées, mais non coordonnées répondant à des demandes ponctuelles. Nous n'avons pas non plus de plan d'ensemble ou de vision à long terme du «devenir famille». C'est l'expertise du Carrefour action municipale et famille qui nous a guidés et inspirés dans l'élaboration de notre stratégie.

En 1997, une Commission d'orientation familiale est alors créée. L'élaboration de deux guides de la famille (1997 et 1998) a permis de faire l'inventaire de nos services et activités et

de mieux informer les familles de ce qui s'offre pour elles sur le territoire de la municipalité. Cela nous a aussi permis de constater certaines lacunes. Nous avons par la suite travaillé à l'élaboration de la PFM.

Préalablement, nous avons consulté tous les départements de la Ville pour obtenir leur vision, leur perception de leur rôle et des suggestions. Il y a eu une consultation auprès des autres institutions publiques œuvrant sur notre territoire (centre des services sociaux, commission scolaire, comité de parent des écoles du territoire). Nous avons également procédé à une consultation auprès des organismes sociaux, économiques, sportifs et communautaires et à une consultation publique dans tous les quartiers de la ville.

La PFM a été adoptée en juillet 2000. Elle cible quatre champs d'intervention: aménagement du territoire, communication et partenariat, loisir et culture et sécurité.

ADOPTION DU PLAN D'ACTION À L'AUTOMNE 2003

Un plan d'action quinquennal avec 52 mesures a été adopté à l'automne 2003. Un rapport annuel est produit par l'adjointe du directeur général qui assure le suivi de la PFM auprès de la commission et du conseil municipal une à deux fois par année. Actuellement, le taux de réalisation à terme dépasse 90 %. Le 10 % qui reste est en voie d'être implanté. Aucune mesure n'est reportée.

POLITIQUE FAMILIALE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

Une révision de la politique est prévue en 2008 et un nouveau plan d'action sera mis en place pour 2009 en collaboration avec le Carrefour action municipale et famille et, espérons-le, un soutien financier du gouvernement du Québec. Parmi nos objectifs pour cette mise à jour de notre PFM, nous voulons soutenir une meilleure conciliation famille-travail-études et développer un modèle d'organisation du travail pour nos fonctionnaires (volet qui n'était pas inclus dans le dernier plan d'action).

ÉLÉMENTS DE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

POUR LA POPULATION

- **Aide aux devoirs** > Ce soutien est offert à tous les enfants, entre autres, par la Maison des jeunes (soutenue financièrement par la Ville) et par le centre sportif de la Vallée-du-Richelieu, lié avec un service de garde et une période d'exercice.
- **Proximité des services de garde** > En raison de la problématique du transport en commun axé sur les heures de pointe vers Longueuil et Montréal, les services de garde doivent donc être situés à proximité du lieu de résidence. La municipalité a fait don à plusieurs reprises de terrains et d'infrastructures pour la mise en place de services de garde et d'écoles à proximité des nouveaux développements. Une planification a été effectuée, dans les nouveaux développements, pour réserver des espaces aux CPE. Une liste des garderies en milieu familial a été élaborée.
- **Services de garde atypique à clientèle réservée** > Nous travaillons actuellement à un projet d'implantation d'un CPE de 80 places à l'École professionnelle (enseignement aux adultes), située dans le parc industriel, avec des places réservées aux étudiants (horaire atypique) et aux entreprises du parc (souvent trop petites pour offrir des services de garde en entreprise).
- **Proximité des activités de loisirs** > En plus des parcs municipaux, nous avons des parcs de quartier et nous incluons toujours des zones de parcs de proximité pour les très jeunes enfants. Nous prévoyons la rotation de modules de jeux selon l'évolution de l'âge des enfants dans le quartier immédiat.
- **Grandes variétés et offre des camps de jour pendant la période estivale** > N'ayant plus accès aux services de garde en milieu scolaire durant l'été, la Ville offre des camps amis pour les plus jeunes, des camps spécialisés et des camps ados avec un

service de garde et des sorties hebdomadaires. De plus en plus d'adolescents nous demandent des activités moins structurées et une plus grande offre.

- **Activités lors des journées de congé scolaire et semaine de relâche** > Mise en place d'activités pour les enfants et ados lors des congés scolaires et de la semaine de relâche. Les institutions sportives telles que l'aréna, la piscine et la bibliothèque élaborent des activités familiales spécifiques pour la semaine de relâche scolaire et la période des Fêtes.
- **Maintien du Guide de la famille** > Afin de faciliter l'accès à l'information, nous procédons à chaque année à la mise à jour de l'information du Guide de la famille, que nous distribuons à tous les foyers.
- **Amélioration du système de transport en commun** > Le transport en commun est un élément majeur permettant l'amélioration de la conciliation famille-travail-études (temps-trajet-service) et surtout du fait que nous ayons de plus en plus de jeunes de niveau postsecondaire et pas d'institution sur notre territoire.
- **Soutien aux familles ayant un enfant handicapé** > Des modules de jeux spécifiques pour enfants handicapés ont été installés dans un parc de la ville, adjacent à leur lieu de rencontres. Un soutien important est apporté à l'organisme communautaire offrant du répit aux parents. La prise en charge des camps estivaux de jour des enfants handicapés est effectuée par la Ville.

POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Une souplesse dans la gestion du personnel est appliquée dans toute mesure touchant la famille de nos employés.

Soutenir le penser et agir famille à l'ensemble de l'organisation municipale, particulièrement en matière de gestion du personnel, favorise une approche moins contraignante.

- **Horaire d'été** (de la fête des Patriotes en mai à la dernière semaine de septembre, les employés travaillent 30 minutes de moins par jour.)
- **Congé personnel** (servant souvent aux rendez-vous des enfants ou aux congés scolaires, de 2 jours à 6 jours selon les catégories d'emploi)
- **Possibilité de congés différés**
- **Possibilité d'horaire réduit**
- **Possibilité d'obtenir 52 semaines supplémentaires sans solde suite à un congé de maternité et parental**
- **Reprise de temps et temps accumulé** (souplesse dans l'horaire pour certaines catégories)
- **Assurance collective offerte pour les familles et les familles monoparentales** (paiement de 50 % par l'employeur)
- **Paiement de congés lors de la période des Fêtes** (Les congés manquants pour combler la période des Fêtes sont payés aux employés par la municipalité.)
- **Plan de vaccination contre l'influenza offert aux employés et à leur famille.** (Ces vaccins sont gratuits pour les employés et au prix coûtant du vaccin pour les autres membres de la famille.)
- **Possibilité de venir travailler avec un enfant.** (Il est autorisé, lors de tempête de neige ou exceptionnellement, de venir travailler avec un enfant.)

QUAND LES FAMILLES D'ICI ET D'AILLEURS SE RENCONTRENT

Le Conseil de la famille et de l'enfance a publié une recherche sur la participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille.

Au sein des organismes communautaires Famille, être parent rapproche des Québécois de souche et nouvellement arrivés: autour de leurs enfants, en parlant ensemble de leurs joies et des défis quotidiens, ils apprivoisent la parentalité et, en même temps, leurs différences. Pour mieux comprendre les dynamiques de ces échanges, le Conseil de la famille et de l'enfance (CFE), en collaboration avec la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), a réalisé une étude dont l'ensemble des résultats a été rendu public en septembre dernier.

Un sondage, réalisé par le Conseil auprès des membres de la FQOCF et d'abord publié en 2006, avait d'emblée permis d'établir que des familles immigrées participent aux activités des OCF dans presque toutes les régions du Québec. Exception faite de certains OCF de la région montréalaise, elles y demeurent le plus souvent minoritaires. Souvent favorisée par les programmes gouvernementaux destinés aux familles vulnérables, leur présence est aussi motivée par une convergence naturelle entre leurs propres valeurs et l'approche «famille» caractéristique des OCF, ouverts à tous les habitants d'un quartier ou d'une municipalité.

L'univers des OCF est surtout féminin: les cinq études de cas qui, avec le rapport-synthèse, composent le deuxième volet de la recherche ont ainsi révélé que les OCF permettent aux jeunes mères immigrées de briser l'isolement rendu plus lourd du fait de l'absence de la famille immédiate. «On connaît l'importance

du travail comme facteur d'intégration pour les nouveaux arrivants», souligne la présidente par intérim du CFE, Isabelle Bitau. «Notre recherche nous rappelle toutefois que ce n'est pas le seul. Souvent, c'est dans un OCF que les mères immigrées vont parler à une Québécoise de souche pour la première fois. C'est aussi là qu'elles se familiarisent avec les rouages de leur société d'adoption, un élément essentiel pour leur mieux-être et le développement harmonieux de leurs enfants. Et pour les mères québécoises, surtout dans les quartiers moins favorisés et secteurs où sont situés la majorité des OCF, c'est aussi la première fois qu'elles ont l'occasion d'échanger avec quelqu'un venu d'ailleurs!»

LES HALTES-GARDERIES, LIEU DE FRANCISATION?

L'une des surprises de la recherche est le rôle inattendu joué par les haltes-garderies offertes par les OCF, comme lieu de francisation des enfants de parents immigrés. «Les haltes-garderies ne sont qu'une composante de notre mission, mais constituent souvent le premier point de contact des familles avec les OCF, et l'étude nous montre que c'est encore plus vrai dans le cas des familles immigrées», note la directrice générale de la FQOCF, Marie Rhéaume. «Cela prouve jusqu'à quel point les OCF jouent des rôles multiples, et très importants, auprès de toutes les familles des quartiers dans lesquels ils sont implantés. Mais il faudrait sans doute étudier davantage ce travail de francisation informelle assumé par nos haltes-garderies, qui déborde largement du cadre de leur intervention.»

Qu'elles soient Québécoises de souche ou récemment immigrées, plusieurs personnes rencontrées dans le cadre de cette étude ont souligné l'écart entre le climat qui prévaut dans les OCF, où l'emphase est mise sur le respect de l'autre et sur ce qui rapproche des personnes différentes, et les situations vécues dans d'autres contextes sociaux. Peut-on apprendre des expériences de ces OCF, et s'en inspirer?



«Notre étude constitue un premier coup de sonde dans un milieu qui n'avait jamais été étudié sous cet angle» conclut Isabelle Bitau. Il est certain qu'une étude plus approfondie permettrait de mieux comprendre les différents facteurs qui fondent ces relations positives, mais aussi les défis quotidiens relevés par celles et ceux qui les rendent possibles. ●

La version électronique de cette étude est disponible au www.cfe.gouv.ca. On peut s'en procurer une copie papier en communiquant avec le Conseil par courriel ou en composant le 1 877 221-7024.

IMAGINONS GATINEAU, L'HARMONISATION DES CONSULTATIONS

En 2006, la Ville de Gatineau publiait trois rapports de recherche sous le grand thème *Imaginons Gatineau*, une ville idéale pensée pour les jeunes, pour les familles et pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

Cette recherche est le résultat de la consultation effectuée auprès des familles gatinoises dans le cadre de la préparation de la politique familiale municipale. La contribution de la présidente du comité de la famille, M^{me} Denise Laferrière, membre du CA du CAMF, fut bien soulignée dans le rapport sur la famille. Comme le mentionnait M^{me} Laferrière dans le rapport, ces résultats permettront à la Ville d'établir ses priorités et de guider ses actions pour les années à venir.

La recherche démontre la convergence entre les points de vue prioritaires exprimés par les jeunes, les familles et les aînés sur plusieurs aspects: la vie communautaire, les loisirs, les sports, la culture, l'environnement et la sécurité. Spécifiquement en matière de vie communautaire, les familles ont indiqué que «dans une ville idéale, la vie de quartier est au cœur de la vie des gens».

De plus, il est intéressant de noter que quelques éléments se démarquent d'un groupe à l'autre selon les questions posées. À titre d'exemple,



les jeunes parlent davantage de l'importance de l'école, du transport et aiment davantage les services commerciaux que les autres participants. Les familles et les personnes âgées de 50 ans et plus sont préoccupées par les services de santé et de l'aménagement du territoire se traduisant par la proximité des services.

Dans un monde idéal, les jeunes parlent de l'importance d'être reconnus comme jeunes et d'être écoutés ainsi que d'avoir de bons programmes et services scolaires, tandis que les familles soulèvent l'importance de la conciliation famille-travail et

l'importance d'avoir des logements accessibles et de qualité. Pour les personnes âgées de 50 ans et plus, les services de santé et les services municipaux (comme le déneigement des rues et des trottoirs et la qualité des services) sont des éléments importants à considérer dans un monde idéal.

À partir des données de cette recherche, la Ville de Gatineau a beaucoup de matière pour réaliser des activités et des services adaptés aux besoins des familles. Elle s'est dotée d'un outil privilégié pour la suite des choses. On peut consulter les trois documents de la recherche sur www.ville.gatineau.qc.ca ●

LES ENFANTS SONT AUSSI DES CITOYENS!

par **Lucie Fréchette**, directrice de l'Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et membre du Comité recherche et développement du CAMF.

Participation citoyenne, droit de vote, débats publics, projets de développement municipal, aménagement rural, urbanisme, autant d'éléments

pour le développement de nos municipalités d'une telle importance qu'on ne peut les laisser qu'entre les seules mains des adultes!

Non mais... on ne va pas demander aux enfants de faire de la politique me rétorquera-t-on. Pourtant les enfants passent leur temps à bâtir leur univers, le carré de sable, la cour, la ruelle, le terrain de jeu. Les enfants débattent de questions importantes pour eux dans la famille, à l'école, au centre de loisir. Ils choisissent leurs représentants parentaux ou fraternels pour négocier des conditions de jeu et des avantages domestiques ou sociaux. Ils se risquent parfois à s'engager dans des stratégies donnant-donnant dignes des meilleures conventions collectives pour régler les heures de coucher, les sorties, l'argent de poche. Ils élisent leurs leaders au conseil étudiant, dans l'équipe sportive, dans la «gang» de la ruelle. Se pourrait-il que les enfants soient des êtres politiques?

ÉLARGIR LA PARTICIPATION CITOYENNE AUX ENFANTS

On ne saurait trouver un seul maire ou conseiller qui s'opposerait à donner une place de choix aux enfants. En effet, les municipalités, et encore plus celles qui disposent de politiques familiales, mettent en œuvre des mesures de soutien à la famille. Les municipalités, les associations et le service public développent pour les enfants en territoire municipal des services éducatifs, des services de santé, des services sociaux, ou encore de loisir. Le faisceau d'intentions ou d'actions en faveur des enfants donne-t-il la voix et une place aux enfants? La

participation citoyenne est-elle affaire d'enfants? Des initiatives du



Conseil municipal d'un jour, activité organisée par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et réalisée avec des enfants du primaire, dans le cadre de la semaine municipale.

Québec ou d'ailleurs nous laissons croire que oui. Nous en traitons selon deux avenues inspiratrices: celle des Villes amies des enfants, actives auprès des enfants et avec les enfants et celle des conseils municipaux d'enfants qui plongent ces derniers dans l'expérience de la politique active.

VILLES AMIES DES ENFANTS

L'initiative Villes amie des enfants (VAE) est née en 1996, au cours de la Seconde Conférence des Nations unies sur les droits de l'enfant en 1996 à Istanbul. Au-delà de l'habitat sain, thème central de la conférence, la Déclaration qui en est issue a associé le bien-être des enfants à une gestion saine des affaires publiques et à la vitalité démocratique. Le saut s'effectue rapidement vers la mise en œuvre de dispositifs encourageant les enfants à devenir actifs dans les questions les concernant. Une Ville amie des enfants devient alors une municipalité dans laquelle le système administratif local respecte les droits des enfants au sens de la Convention des droits des enfants et qui prend en compte les opinions, les besoins et les intérêts des enfants dans ses politiques et ses programmes publics. Une Ville amie des enfants considère que les enfants sont des citoyens.

Comment l'initiative VAE se traduit-elle dans la vie municipale? L'expérience canadienne est encore limitée puisqu'elle ne rejoint que trois municipalités du mouvement, nommé en anglais *Child Friendly Cities* (CFC), Calgary, Sudbury et Vancouver Ouest. Dans le grand Sudbury, en Ontario, se réunit une table ronde nommée Table ronde du maire et du conseil «Les enfants avant tout». Celle-ci regroupe des experts locaux, des hommes d'affaires, des citoyens et des élus qui cherchent à améliorer la qualité de vie des enfants. Un des produits issus de la table est une Charte des enfants qui a été par la suite favorablement accueillie par le conseil municipal.

Le mouvement VAE avec plus de 800 villes dans le monde s'est répandu dans plusieurs pays européens. VAE/France impressionne quant à la diversité des expériences, quant à l'ampleur du mouvement et quant à l'ouverture sur la dimension internationale de la qualité de vie des enfants. En effet, en 2002, l'Association des Maires de France et l'UNICEF démarraient

LES ENFANTS PEUVENT AUSSI S'ENGAGER EN POLITIQUE ACTIVE

les villes amies des enfants dans douze villes ou communes. On en dénombre aujourd'hui environ 160.

Les actions entreprises dans les VAE varient depuis l'aménagement de parcours sécurisés menant à l'école, les activités culturelles enfantines, les rencontres entre les enfants et les élus sur des projets d'aménagement de parcs, la création de conseils municipaux d'enfants, l'édition d'un journal jeunesse, jusqu'au démarrage de maisons de jeunes citoyens. On consulte le site de VAE France pour en savoir plus (www.villeamiedesenfants.fr). Le site peut inspirer les responsables des politiques familiales municipales qui inscrivent dans leur plan des mesures pour les enfants pour transformer graduellement certaines d'entre elles en action avec les enfants et par les enfants. Les enfants sont ainsi mieux consultés, mieux représentés et mieux organisés pour agir en citoyens responsables.

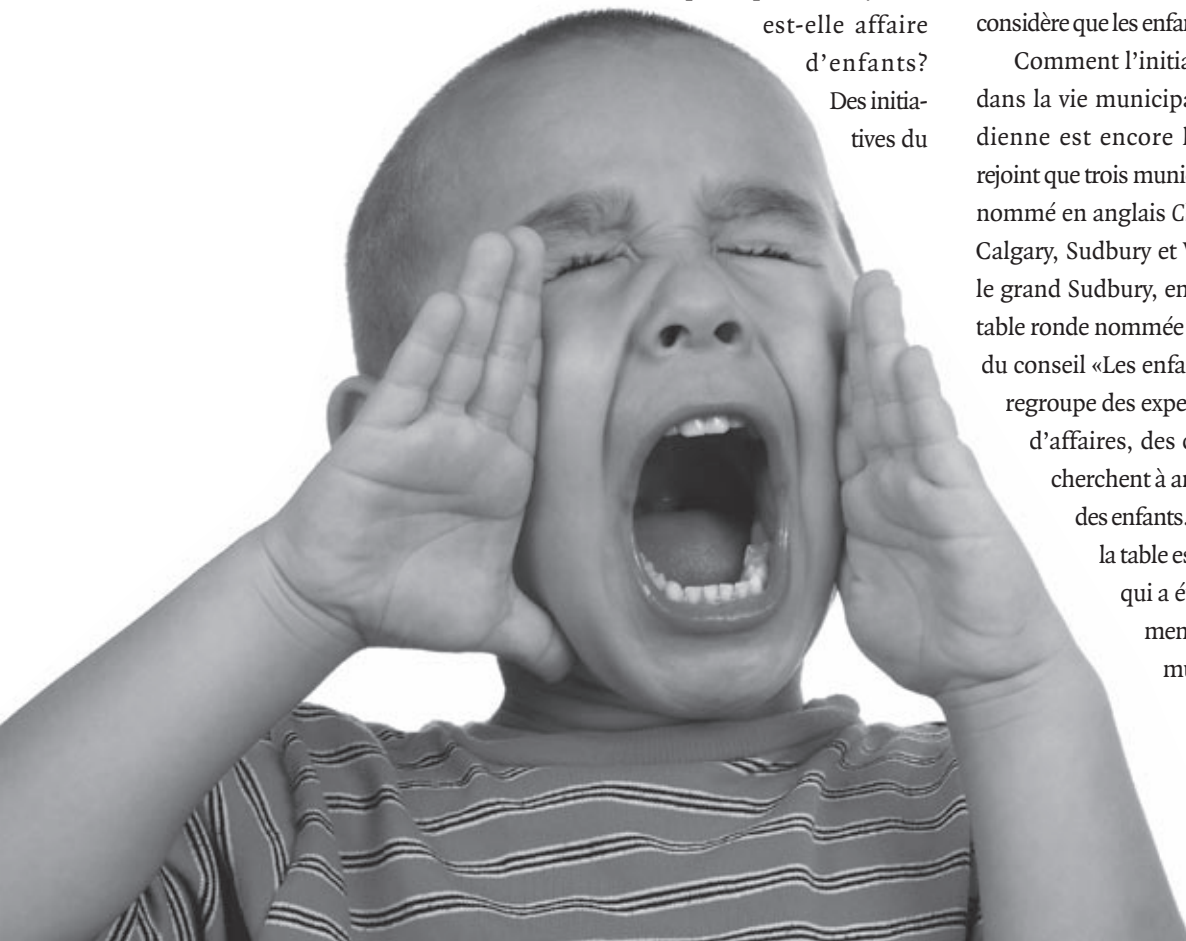
LES CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS

Les enfants peuvent aussi s'engager en politique active comme en témoignent les conseils municipaux d'enfants. Quelques expériences québécoises ont vu le jour avec les années, le plus souvent en collaboration avec le milieu scolaire. Les conseils municipaux, parfois d'enfants, parfois d'adolescents, sont l'occasion pour les jeunes de se familiariser avec les instances de gouvernement municipal.

Plusieurs municipalités ont recours aux écoles pour le choix des enfants et des activités préparatoires à la session du conseil



M^{me} Lucie Fréchette est directrice de l'Alliance de recherche université-communauté en innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) et coordonnatrice du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).



►► municipal que vivront les enfants. Dans certains cas, les enfants animent une journée de conseil municipal avec la discussion de dossiers préparés antérieurement en classe. Des groupes de jeunes assistent aux débats. Dans d'autres municipalités, le conseil des enfants relève d'un grand jeu de rôle centré sur l'éducation civique. Les jeunes choisis jouent des rôles appris de maires et de conseillers. Ils adoptent des prises de position préétablies dans une séance destinée à faire comprendre le sens des débats à l'échelle municipale. Finalement, il existe parfois des formes de conseils qui s'activent tout au long de l'année.

Des initiatives ont cours en milieu fortement urbanisé comme à Québec. Le Conseil municipal des enfants, inauguré en 2004, réunissait, en 2007, vingt-six (26) jeunes choisis démocratiquement par près de 1500 écoliers de divers quartiers. Les jeunes ont bénéficié d'une journée de formation politique. Ils ont ensuite conduit des échanges sur des questions de sécurité à partir des travaux préparatoires effectués en milieu scolaire. Les jeunes conseillers ont eu aussi l'occasion de débattre du 400^e anniversaire de Québec. Pour en savoir plus long sur l'expérience à la Ville de Québec, on peut avoir accès au rapport 2004-2005 du conseil municipal des enfants de Québec disponible sur le site Internet de la Ville.

L'engagement politique des enfants n'est pas que le lot des villes. Il se déploie aussi dans des municipalités de taille plus modeste comme à Sainte-Anne-de-Sorel. La maire et le conseil municipal s'engagent annuellement à réaliser l'une des résolutions adoptées par le conseil des enfants. Les jeunes ont ainsi récemment obtenu la construction d'un parc pour planches à roulettes sur leur territoire.

Le Québec en est encore à ses débuts quant à cette forme de participation citoyenne des enfants. Il a plutôt misé jusqu'ici sur la participation des jeunes adultes (18-30 ans) avec la formule Forum jeunesse et d'autres

LE QUÉBEC EN EST ENCORE À SES DÉBUTS QUANT À CETTE FORME DE PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS

instances stimulant la participation politique de cette tranche d'âge. Il peut cependant s'inspirer de l'expérience européenne riche en exemples. Ainsi, la Belgique et la France regorgent d'expériences fructueuses de conseils de quartiers, de conseils municipaux ou de conseils communaux d'enfants. Les premières expériences souvent fragiles remontent à la décennie suivant 1960. Avec la fin des années 1970 et le début des années 1980, le mouvement prend une nouvelle vitesse de croisière. L'expérience française s'est répandue au point où elle a donné lieu à une association nationale des Conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) incluant aussi d'autres mouvements de jeunes.

Dans les municipalités belges et françaises, la majorité des conseils siègent plusieurs fois par année. Les conseillers sont élus par les jeunes selon les modalités d'élection municipale régulière (campagne, vote en isoloir, etc.) Dans des municipalités populeuses ou dans les communes, les jeunes élus siègent également à des commissions thématiques. Le nombre de conseillers varie d'un milieu à l'autre, une dou-

zaine dans des milieux plus ruraux et parfois une centaine dans des villes plus importantes disposant de conseils de quartiers. L'âge des conseillers varie lui aussi. Des études françaises rapportent que les jeunes de 12 à 14 ans sont souvent parmi les plus actifs. Le défi du bon fonctionnement des conseils de jeunes enfants a toutefois été relevé avec succès. Par exemple, Liège en Belgique réunit bon an mal an une cinquantaine d'enfants de 9 ou 10 ans actifs dans les commissions de sécurité, de loisir, de solidarité et d'environnement. Parmi les activités issues des débats, on trouve des activités d'information sur les toxicomanies, sur l'alimentation des animaux et des oiseaux, des collectes de jouets, des campagnes d'embellissement et le soutien de clubs de jeunes. Forts de leur diversité et de la créativité des enfants et des adultes qui s'y impliquent, les conseils de jeunes enfants sont envisagés comme dispositifs d'éducation citoyenne, comme mécanismes réguliers de consultation des enfants et comme dispositifs favorisant la participation des enfants à l'amélioration de leur cadre de vie.

CITOYEN DE DEMAIN OU D'AUJOURD'HUI?

À travers les VAE, les conseils de quartiers ou les comités municipaux d'enfants, les municipalités ont de belles occasions de faire des enfants et des adolescents des citoyens d'aujourd'hui plutôt que des citoyens de demain et de créer ainsi un sentiment d'appartenance collective dès le jeune âge. Sentiment induit chez les enfants du fait de compter aux yeux des adultes, d'avoir une voix dans les gouvernements locaux et surtout, sentiment issu de la fierté d'avoir contribué à bâtir la municipalité. ●

À VOIR + À LIRE

■ GUIDE DE DÉMARRAGE D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR

Réalisé par Marcelle Bastien et Annie Aubertin pour le compte de la Fédération et des centres communautaires de loisir (FQCCL), le *Guide de démarrage d'un centre communautaire de loisir* présente, étape par étape, les procédures à effectuer pour implanter un nouveau centre communautaire de loisir (CCL). Il s'agit d'un outil conçu à l'intention des citoyens soucieux de mobiliser les gens de leur milieu et qui cherchent à réaliser un loisir axé sur le développement de la personne, des familles et de la communauté.

■ TRANSITIONS FAMILIALES Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants Conseil de la famille et de l'enfance

Pour l'élaboration du rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, le Conseil a choisi de suivre un axe temporel en examinant les transformations de la relation parent-enfant au cours

du cycle de vie familiale en portant un intérêt spécifique aux périodes de transition. Ces périodes, caractérisées par des événements heureux ou douloureux, jouent un rôle significatif dans la dynamique des relations entre les membres des familles. De la naissance de l'enfant jusqu'au jour où lui-même devient parent, huit périodes sont analysées et font ressortir les adaptations que requiert chaque transition sur le plan relationnel, organisationnel et financier.

■ ENFANCES, FAMILLES, GÉNÉRATIONS Numéro 6: Familles immigrantes récentes et relations intergénérationnelles Numéro 7: Les histoires de famille et les généalogies au 21^e siècle. Mémoires familiales et transmission.

Revue internationale de recherche et de transfert publié par le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec. Cette revue interdisciplinaire en sciences sociales et humaines dont la thématique est centrée sur les questions de la famille et de l'enfance con-

tient des articles scientifiques inédits et des textes synthèse de recherches tant québécoises qu'internationales.

■ POUR UNE CONTRIBUTION DES AÎNÉS AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE Mémoire sur la consultation initiée par le gouvernement du Québec Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL)

La FQCCL a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation initiée par le gouvernement du Québec visant à mieux connaître les réalités des aînés sur des dimensions importantes de leurs conditions de vie. Ce mémoire vise à assurer la contribution des aînés au développement de la société québécoise. Trois chantiers ont été identifiés et des pistes de développement y sont mises de l'avant. La version intégrale du mémoire présenté par la Fédération est accessible sur le Portail des centres communautaires de loisir (www.milieudevie.org – section Dossiers).

RIMOUSKI

20^e COLLOQUE DU CAMF

13-14-15 JUIN 2008

Eh! oui, déjà 20 ans! En effet, le Carrefour célébrera en 2008 son 20^e colloque annuel. Pour l'occasion, le conseil d'administration a considéré qu'un événement «bilan et prospectives» était de mise: où allons-nous? Voilà la grande question à se poser.

Le comité du programme est déjà à l'œuvre et au cours de l'hiver, on connaîtra la programmation du colloque.

Rappelons que l'événement aura lieu dans la région du Bas-Saint-Laurent, alors que la Ville de Rimouski sera l'hôte du Colloque. Ce sera la première fois que le colloque se tiendra dans cette région. Le colloque a presque fait le tour du Québec. Quel beau témoignage d'appréciation envers les régions.

Les dates retenues sont les 13, 14 et 15 juin 2008.

12 au 18 mai 2008... 13^e édition

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA FAMILLE

Au fil du temps... Parent et fier de l'être!

Pour sa 13^e édition du 12 au 18 mai prochain, la Semaine québécoise des familles propose un lien entre la fierté parentale, les étapes marquantes de la vie de famille (cycles de vie) et le soutien aux parents durant ces périodes importantes.

Au fil du temps et des années... les parents vivent de nombreuses situations de changement suscitant des adaptations importantes.

Toutes ces transitions familiales posent des défis. Celles-ci n'empêchent nullement les parents d'être fiers de leurs enfants, de leur famille et d'eux-mêmes. Au contraire, ces moments charnières participent souvent à construire cette fierté.

Au fil du temps, le défi pour les milieux de vie des familles est de bien cerner ces phases exigeantes de la vie familiale pour les soutenir le mieux possible.

La Semaine québécoise des familles 2008 sera donc l'occasion d'inviter les parents à exprimer leur fierté et à faire des liens avec les étapes paraissant parfois ardues et se transformant, au fil du temps, en réalisations parentales et familiales. Elle sera pour les milieux de vie une occasion de questionnement ou de mise en valeur des actions associées à ces moments de passage.

L'adaptation à la vie de couple, l'accueil d'un enfant, la fin du congé parental, l'entrée à la pouponnière, à la garderie ou à l'école sont parmi ces moments intenses.

L'adolescence, le passage à la vie adulte ainsi que le soutien à ses parents âgés constituent souvent des périodes contribuant au dépassement et en bout de piste à notre fierté de parent. Parfois la conjoncture familiale entraîne, parmi les défis à vivre, une migration de la famille, une rupture du couple, une recomposition familiale.

Collectivement, avons-nous une bonne idée des réalités sociales vécues au Québec en lien avec ces périodes de transitions familiales? La SQF souhaite profiter de l'édition 2008 pour diffuser certaines données à ce sujet et amorcer ainsi la réflexion sur le thème de sa prochaine édition.

PORTE-PAROLE DE L'ÉDITION 2008 ET FIÈRE DE L'ÊTRE!

Pour une troisième année, la comédienne Michèle Barbara Pelletier sera la porte-parole de la Semaine québécoise des familles. Dans son rôle actuel au sein de l'émission *La Promesse* (TVA), son personnage vit la venue d'un premier bébé. Dans la réalité, elle est mère d'une fillette de 4 ans et vit très intensément ce rôle. À titre de porte-parole de la SQF, elle affirme «je suis très heureuse de pouvoir partager ainsi ma fierté avec tous les parents du Québec».

CALENDRIER

15 janvier 2008

Atelier du Conseil du bâtiment durable du Canada sur *L'élaboration d'une politique municipale en matière de bâtiment durable*, Montréal. www.cagbc.org

23 janvier 2008

Conférence du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec sur *Les familles et la politique ou les politiques et les familles*, Montréal. Dix ans après l'Énoncé de politique familiale, les partis politiques sont invités à nous présenter leur programme pour les familles et une politique familiale au Québec. www.familis.org/riopfq

14 au 16 février 2008

Conférence de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) sur les collectivités viables, sous le thème *L'innovation à l'œuvre*. www.collectivitesviables.fcm.ca

28 mars 2008

Date limite de soumission des candidatures aux Prix Action municipale et famille. www.carrefourmunicipal.qc.ca

24, 25 et 26 avril 2008

Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) au Centre des Congrès de Québec. www.umq.qc.ca

7 juin 2008

Fête des Voisins, Réseau québécois de Villes et Villages en santé. www.fetedesvoisins.qc.ca

13 au 15 juin 2008

20^e Colloque du CAMF sur l'action municipale et les familles, Rimouski. www.carrefourmunicipal.qc.ca